

Etat de Vaud

Division Géologie, sols et déchets – GEODE

CARRIÈRES, GRAVIÈRES ET DÉCHARGES

Compte-rendu de la consommation, de la production et des réserves

Année 2014



**Direction générale
de l'environnement**

1 CARRIÈRES ET GRAVIÈRES

**Données
 d'exploitation
 2014**

En 2014, la production de matériaux extraits des carrières et gravières du Canton de Vaud fut d'environ 1,930 mio de m³. Additionnée aux volumes importés de l'étranger (395'000 m³), ce sont 2,327 mio de m³ qui ont été nécessaires pour le marché de la construction.

Le diagramme suivant présente les filières et la production de chaque type de roche extraite du sous-sol.

L'importation couvre 25% des besoins en granulats naturels du canton qui s'élèvent au total à 1,577 mio de m³.

La part des granulats recyclée (378'000 m³) atteint près de 20% de la production totale de granulats (1,955 mio de m³).

L'importation depuis les cantons limitrophes n'étant pas mesurable, les données présentées ici correspondent à une fourchette basse des besoins du canton.

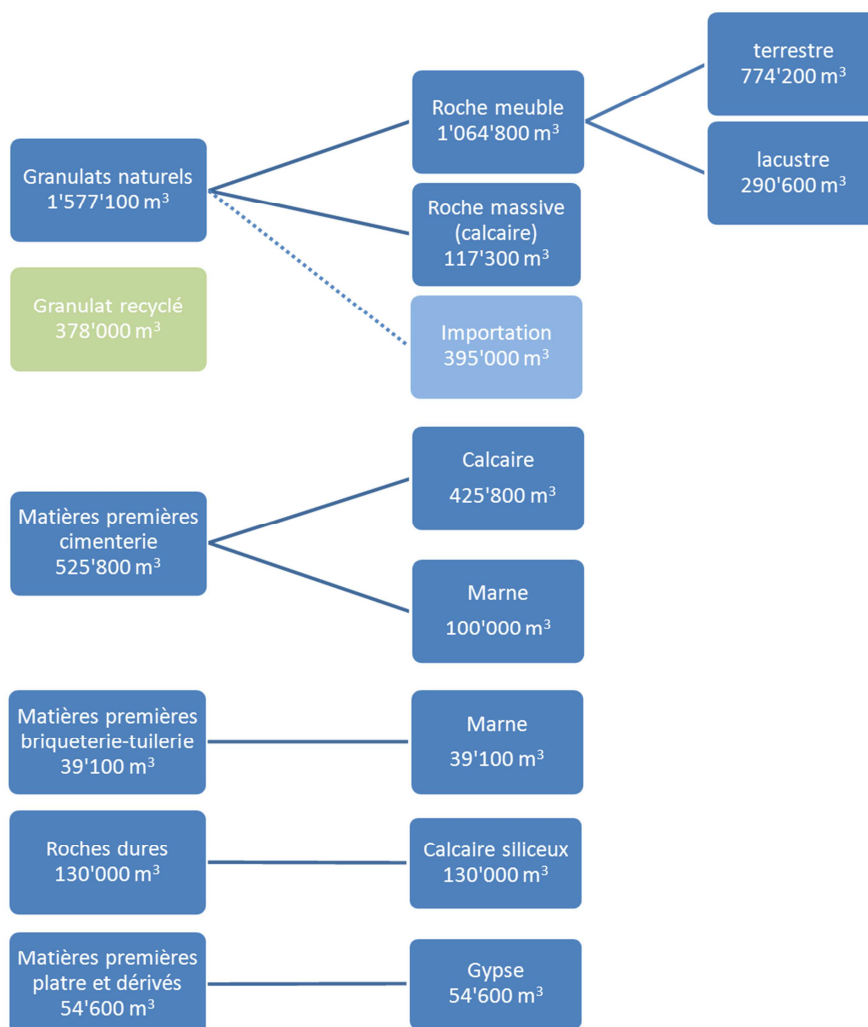


Fig. Volume d'extraction des différents types de roche et filières

Evolution La production de granulats naturels est en baisse régulière depuis 2011. En 2014, elle recule de 12% par rapport à 2013.

L'importation de granulats naturels est en recul en volume par rapport à 2013 (-20%) et en légère baisse en part du marché (-3 %).

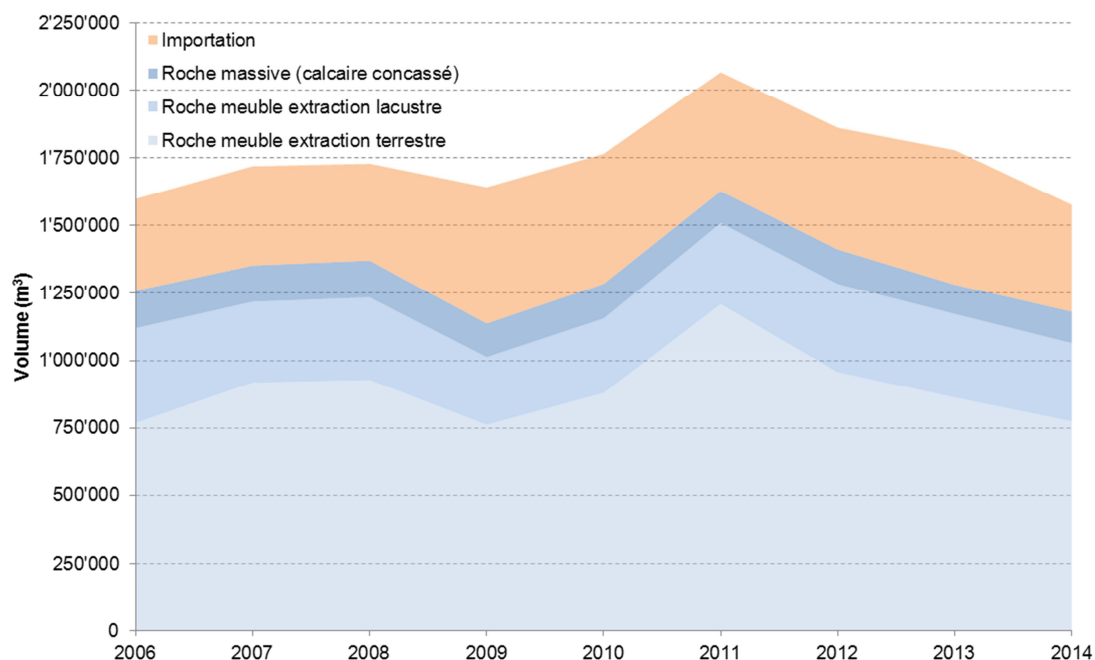


Fig. Evolution de la production indigène et de l'importation de granulats naturels

Nouveaux permis d'exploiter (LCar)

En 2014, un seul nouveau permis d'exploiter a été octroyé sur le site de Planche Boetrix à Villeneuve (190'000 m³). Il a permis de couvrir l'approvisionnement en roche dure du canton jusqu'à mi-2015.

Réserves au 1^{er} janvier 2015

Les réserves autorisées pour la production de granulats naturels sont de 10,078 mio de m³, correspondant à environ 6 années de réserve pour la globalité du canton ceci au rythme de la conjoncture de 2014 et pour autant que le dragage lacustre ainsi que les importations se poursuivent au même niveau ces prochaines années. Ces réserves s'établissent à environ 4,5 ans avec la production seule des gravières et carrières du canton.

La réserve autorisée en calcaire pour la production de ciment est de 8 ans ; celle de marne est supérieure à 15 ans.

La réserve autorisée en roche dure est de 6 mois (un nouveau permis d'exploiter a été octroyé mi-2015, ce qui a permis de maintenir l'approvisionnement).

La réserve autorisée pour la production de plâtre et dérivés est de l'ordre de 11 ans.

Les réserves autorisées pour la fabrication de briques et tuiles sont supérieures à 15 ans.

2 DÉCHARGES

2.1 Dépôt pour matériaux d'excavation (décharge type A)

**Données
d'exploitation
2014**

Le volume des matériaux non pollués et non valorisables déposés dans des sites autorisés s'élevait à 1,687 mio de m³ en 2014.

Près de 55% ont été acheminés dans des dépôts pour matériaux d'excavation (DMEX). Environ 35% des matériaux ont servi au comblement de gravières et près de 10% à des aménagements de parcelles. Une partie des matériaux produits dans le district de Nyon est exportée en France (18'000 m³).

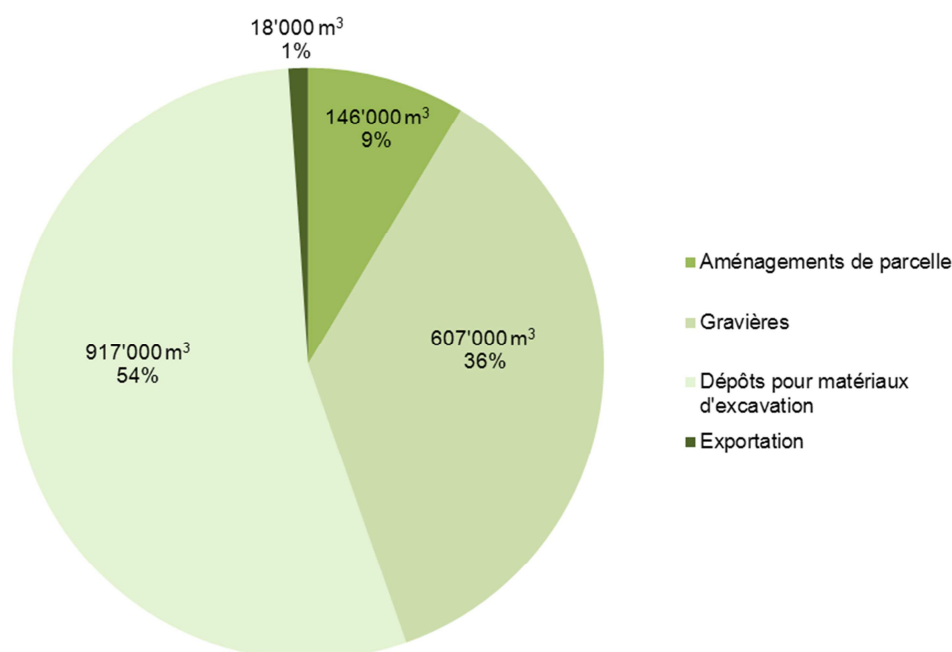


Fig. Filières d'évacuation des matériaux d'excavation non pollués

**Nouvelles
autorisations
d'exploiter (LGD)**

En 2014, une seule autorisation d'exploiter a été octroyée sur le site « En Tiverney » à Saint-Barthélemy (878'900 m³).

**Réserves
au 1^{er} janvier 2015**

Le solde des réserves autorisées pour le dépôt de matériaux d'excavation est de 2,423 mio de m³ dans les décharges de type A et de 9,963 mio de m³ dans les gravières et carrières, soit un total d'environ 12,386 mio de m³. Ces volumes encore autorisés correspondent à environ 7 années de réserve pour la globalité du canton ceci au rythme de la conjoncture de 2014.

2.2 Décharges contrôlées pour matériaux inertes (décharge type B)

**Données
d'exploitation
2014**

Le volume des matériaux inertes déposés dans des sites autorisés s'élevait à 104'700 m³.

Le volume de matériaux envoyé en décharge contrôlée pour matériaux inertes dans le Canton de Fribourg s'élevait à 58'635 m³.

Ainsi la production de matériaux inertes dans le Canton de Vaud fut d'environ 163'335 m³.

**Nouvelles
autorisations
d'exploiter (LGD)**

Aucune nouvelle autorisation n'a été octroyée.

**Réserves
au 1^{er} janvier 2015**

Le solde des réserves autorisées pour le dépôt de matériaux inertes est d'environ 445'000 m³ dans les décharges contrôlées ce qui correspond à moins de 3 années de réserve pour la globalité du canton, ceci au rythme de la conjoncture de 2014.

2.3 Autres décharges (décharge type C et D)

**Données
d'exploitation
2014**

Un volume de 39'100 m³ de mâchefers a été déposé en décharges contrôlées.

Un volume de 30'400 m³ de résidus stabilisés a été déposé en décharge contrôlée.

Les volumes de matériaux envoyés en décharge contrôlée pour matériaux bioactifs dans les Cantons de Berne et Fribourg s'élèvent respectivement à 7'160 m³ et de 1'310 m³.

**Nouvelles
autorisations
d'exploiter (LGD)**

Aucune nouvelle autorisation n'a été octroyée.

**Réserves
au 1^{er} janvier 2015**

Le solde des réserves autorisées pour le dépôt de mâchefers est de 6 ans.

Le solde des réserves autorisées pour le dépôt de résidus stabilisés est de 12 ans.